

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Compte-rendu Conseil Municipal des Enfants du mardi 09/11/2021

NOM PRENOM	Fonction	présent	excusé	absent
COURREGES Jean-Yves	Maire	x		
LATEULADE Cathy	Adjointe aux affaires scolaires	x		
CASTET Cécile	Conseillère municipale en charge du projet	x		
BOUDIN Jérôme	Animateur CLSH en charge du projet	x		
BERNADAS Laurence	Conseillère municipale	x		
CASTERES Sandrine	Conseillère municipale		x	
DELUGA Nathalie	Conseillère municipale	x		
GAMBADE Anne	Conseillère municipale	x		
ROBESSON Jocelyne	Conseillère municipale	x		
MOUNOU Henri	Conseiller municipal	x		
CAPIN Emilie	Conseillère municipale supplémenteaire	x		
PRIGENT Enora	Conseillère municipale des enfants	x		
JAYMES Marie	Conseillère municipale des enfants	x		
CRAMPET Inès	Conseillère municipale des enfants	x		
MONCADE Violette	Conseillère municipale des enfants	x		
BRETON Eléa	Conseillère municipale des enfants	x		
DUPRE Lola	Conseillère municipale des enfants	x		
BRETON Robin	Conseiller municipal des enfants	x		
BRUGEROLLES Théo	Conseiller municipal des enfants	x		
CHIRON Arthur	Conseiller municipal des enfants	x		
LAURENT Antonin	Conseiller municipal des enfants	x		
FERRI Antonin	Conseiller municipal des enfants	x		
COADEBEZ Lilian	Conseiller municipal des enfants	x		

Ordre du Jour :

1. Présentation des membres du Conseil Municipal des Enfants (enfants et adultes)
2. Présentation du rôle des élus et fonctionnement du Conseil Municipal des adultes
3. Installation des élus du Conseil Municipal des Enfants
4. Présentation du fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants et calendrier 2021/22
5. Visite de la mairie
6. Pot de l'amitié

DEROULEMENT :

Secrétaire de séance : Cécile Castet

1. Présentation des membres du Conseil Municipal des Enfants

Monsieur le Maire accueille les nouveaux élus et invite chaque membre à se présenter.

2. Présentation du rôle des élus et du fonctionnement du Conseil Municipal des adultes

Monsieur le Maire explique ce qu'est le rôle d'un élu, en particulier dans une commune. Il présente le fonctionnement du conseil municipal des adultes et donne des exemples de réalisation pour chaque commission. Il explique également le rôle de la CCLB.

3. Installation des élus du Conseil Municipal des Enfants

Madame Castet proclame les résultats du vote du jeudi 21 octobre 2021 : 118 votants, 102 suffrages exprimés dont 2 votes nuls. 86% de participation.

Chaque membre élu du CME se voit remettre par la mairie :

- Deux livrets : « Le livret du petit citoyen » et « A la découverte de ta commune »,
- Une écharpe tricolore.

Monsieur le Maire lit la délibération d'installation des élus et invite l'assemblée à se prononcer sur son adoption. Elle est adoptée à l'unanimité.

Madame Castet lit la charte de l'élu du Conseil Municipal. Les élus décident de l'adopter et la signeront lors de la prochaine commission.

4. Présentation du fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants (CME) et calendrier 2021/22

Madame Castet, conseillère municipale en charge du projet, présente le fonctionnement du CME.

Les élus sont les suivants :

- 6 élues de CM1 et 6 élus de CM1
- 6 élues de CM2 et 6 élus de CM2.

Les élus se réuniront chaque mardi de 12h00 à 12h30 en commissions suivant le planning pré-établi avec Jérôme Boudin, animateur en charge du CME.

A chaque fin de période, une réunion bilan sera organisée avec les 12 élus afin de faire la synthèse des différentes commissions.

Les commissions pourront s'articuler autour des thèmes suivants : sport/loisirs - aménagement du village/ nature et environnement.

La prochaine réunion sera l'occasion pour chaque membre de déterminer dans quelle commission il souhaite s'engager.

CALENDRIER 2021/22 :

Dans l'année, 3 conseils municipaux des enfants sont organisés avec Monsieur le maire et les élus de la commission scolaire du groupe CME.

- **Le mardi 9 novembre 2021 à 18h00** : proclamation des résultats des élections et installation officielle des élu(e)s dans leur mandat.
- **Le mardi 1 mars 2022 à 18h00** : présentation des projets à proposer au conseil municipal pour les valider et intégrer au budget.
- **Le mardi 14 juin 2022 à 18h00** : bilan et évaluation des projets qui auront été mis en oeuvre, présentation des projets en cours et à engager pour l'année suivante.
- Participation à un Conseil Municipal des adultes (première partie de séance) : date à déterminer.

5. Visite de la mairie :

Les élus procèdent à une visite de la mairie : Bureau du Maire, Accueil, Etat-civil, Salle des mariages.

Les élus et leurs familles sont invités à partager un moment convivial à l'issue du conseil.

La séance est levée à 19h15.